



Journal de Montclus et de ses hameaux

Agenda des élus

**Conseil Communautaire du 25
Septembre , 16 Octobre, 13
Novembre et 18 Décembre.**

**Conférence des Maires des 3
Juillet , 11 et 18 Septembre , 2
et 30 Octobre , 6/20/27
Novembre , 4 et 11 décembre.**

**Réunion du syndicat
Intercommunal d'Information
Géographique le 12 Octobre .**

**Réunion en Mairie avec le
Président de l'Agglo sur la taxe
incitative le 6 Octobre.**

**Conseil Municipal le 25
Septembre et le 12 Décembre .**

**Réunion commission Eau et
Assainissement Agglomération
le 30 Août.**

**Réunion Commission Moyens
Généraux Agglomération les
18 Septembre et 9 Octobre.**

Proverbe Occitan

«De vin bon en resèrva, fa los
amics e los sèrva »

(Le bon vin en réserve fait les
amis et les conserve)



Le Mot du Maire

Même si l'automne est déjà bien avancé, il est encore temps de faire le bilan de la saison estivale.

La municipalité se réjouit du bon déroulement et de la réussite de toutes les manifestations et festivités inscrites au calendrier.

L'engagement des bénévoles a été une fois de plus au rendez-vous, et une fois de plus, rien n'aurait été possible sans leur implication dévouée. Qu'ils trouvent ici l'expression de nos remerciements.

Comme chaque année, le conseil municipal a apporté son soutien, par des subventions et/ou des moyens matériels et humains, à toutes les associations engagées dans l'animation de la commune. Bien sûr l'ACM et sa traditionnelle et populaire fête votive. Les Amis du château à travers entre autres l'allocation des droits du marché. Le café associatif en réservant un espace sur la place des Aires. La société de chasse qui bénéficie de la maison forestière et de la location des bois communaux. Sans oublier la Soupe aux cailloux qui anime la cave coopérative et attire un très nombreux public.

Par ailleurs, depuis huit ans la mairie organise et dote de prix le concours photo « Montclus en images ».

Le conseil municipal a toujours eu le souci de traiter toutes les associations sur un pied d'égalité. Aucune n'est favorisée. Chacune à sa place légitime et reconnue. Toutes les associations participent pleinement au fait qu'il fait bon vivre dans notre beau village et dans ses hameaux.

Une dernière nouvelle réjouissante : la centrale photovoltaïque, disposée sur le toit de la cave coopérative a été raccordée au réseau après plus d'un an et demi de démarches incessantes auprès d'ENEDIS. Tout finit par arriver! Désormais, chaque kilowattheure produit apporte des revenus au budget de la commune. Avec l'horodateur du parking, l'aire de camping-cars et les différents loyers des immeubles de la commune, c'est une ressource non négligeable qui participe aussi, et à son échelle, à une transition énergétique souhaitable.

Benoit Trichot

La redevance incitative est entrée en vigueur le 14 Novembre à 12h00.

Les bacs collectifs vont être enlevés et vous devrez utiliser vos bacs individuels ou badges.

Pour les personnes qui n'auraient pas encore retiré leurs badges en mairie, merci de le faire au plus tôt.

Détail du "mode blocage" dans sa phase 1.

Le mode blocage c'est de ne plus collecter les bacs non pucés.

30 Octobre 2023 - Etape 1

Pour les bacs non pucés individuels on ne les collecte pas et on leur appose l'autocollant **REFUS DE COLLECTE afin que l'usager nous contacte.**

Pour les bacs sur les voies publiques que les communes auraient encore laissés, on les collecte, on met le **REFUS DE COLLECTE** et on informe la commune pour le retrait immédiat.

Pour les immeubles où des bacs n'auraient pas été pucés, on les puce en direct et on informe le bailleur.

D'autre part, les colonnes non verrouillées à ce jour (colonnes enterrées) vont passer elles aussi en mode blocage, et nécessiteront l'utilisation du badge pour y déposer des déchets.

1er Janvier 2024 - Etape 2 et finale

Fin de la souplesse pour tous les autres cas de figure qui feront l'objet d'un refus de collecte eux aussi.

Pour plus d'informations, merci de contacter le service Gestion des Déchets au 0800 72 49 79 - redevance.incitative@gardrhodanien.fr

Le Parking Nord

Après une année 2022 qui était en baisse par rapport à 2021 en raison d'une panne de l'appareil en pleine saison nous retrouvons cette année une fréquentation du même niveau que 2021, à savoir plus de 11.000 véhicules entre Avril et Octobre.

Le Camping Car-Park

L'exercice 2023 voit une bonne amélioration de la fréquentation : +15% sur les 10 premiers mois de l'année comparé à 2022. Ces deux années ayant été marquées par de très fortes chaleurs en Juillet-Août nous pâtissons du manque d'ombres, les mois de Avril et Mai ont très bien fonctionné. Pour rappel depuis son ouverture en Juillet 2021 le Camping Car Park a accueilli 1350 camping caristes à fin Octobre de cette année pour une durée moyenne de séjour de 1,3 jours.

DICRIM

Notre Plan Communal de Sauvegarde a été mis à jour cet été par les élus et le secrétariat. Le Document d'information communal sur les risques majeurs (DICRIM) a donc été légèrement modifié. La fiche synthétique de ce document est destinée à informer la population sur ces risques, ainsi que sur les mesures de prévention et les numéros téléphoniques à contacter.

Elle est disponible sur demande au secrétariat



Mise en conformité du Cimetière communal

La compétence en matière funéraire est exercée par les communes avec d'importantes obligations liées à la réforme de décembre 2008 qui prend en compte de nombreuses évolutions.

Après un recensement précis de toutes les sépultures, nous avons pu dresser un cadastre de notre cimetière. Cette opération nous a permis de constater qu'il n'y avait plus d'emplacements disponibles pour de nouvelles tombes dans ce cimetière dont le terrain avait été donné à la commune par Madame Vignal en 1867.

En même temps, un nouveau règlement a été élaboré. Il est à votre disposition en mairie.

Par ailleurs, nous avons engagé et terminé des travaux sur un vaste caveau que la Mairie avait eu par donation en 2007 (Caveau situé au fond et à gauche du cimetière). C'était probablement une tombe collective attribuée aux «sœurs» du couvent de Montclus. Après ouverture par les Pompes Funèbres de Pont-Saint-Esprit nous avons pu constater qu'il y avait encore des emplacements non occupés. Ceci nous a permis de répondre à deux obligations :

Ils ont servi à créer un ossuaire et un dépositaire (caveau provisoire), légalement obligatoires.



Les terrassements et les maçonneries ont été entièrement réalisés gratuitement par l'association « le Passe-Muraille », mise à notre disposition par la communauté d'agglomération qui la subventionne. Un devis global d'entreprise avait évalué les travaux à 10 000 € !

Au nom de tous nos concitoyens, nous remercions vivement les « Passe-Muraille » pour leur implication sans faille et la grande qualité de leur prestation. Ils sont d'autant plus méritants que l'essentiel de leur intervention a eu lieu pendant la canicule.



Camion Food Truck les Mercredi soir sur la place du village. Mme Pevenage 06 07 55 18 19.

Café Associatif ouvert tous les dimanche matin

Prochain passage de l'Agglo Mobile le lundi 11 décembre de 9h00 à 12h00 Place des Aires

Décès de Mme Fernande Dugoul le 18 Octobre à l'age de 93 ans.

Décès de Mme Pierrette Mallet dans sa 94ème année

Enlèvement des encombrants le 1^{er} lundi de chaque mois par l'employé communal avec le camion. Prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Horaires Secrétariat

Lundi, Mercredi, Jeudi, Vendredi de 9h à 12h
Mardi de 9h à 12h et de 13h à 17h
Tel : 04 66 82 25 73

La naissance de la place des Aires (suite)

Dans les années 1830–1850, le contexte socio- économique change.

La région s'ouvre aux denrées venues d'ailleurs grâce à la révolution des transports. La route Barjac- Avignon franchit la gorge, en dessous de Bernas en 1845. La ligne de chemin de fer Lyon -Marseille est ouverte en 1855. Le déclin de la culture des céréales s'en suit. Et cela d'autant plus que Montclus avait participé au boom de l'élevage du magnan, le ver à soie, qui nécessite la plantation de nombreux mûriers. L'arbre d'or remplaçait l'épi d'or! Entre 1800 et 1846 la population augmente de près de huit habitants par an. On dénombre 766 habitants en 1846.

Cette croissance démographique s'accompagne de constructions sur les terrains disponibles en bordure du village du Moyen Âge. Des aires sont rachetées sur lesquelles des maisons poussent de manière « anarchique », avec parfois une magnanerie au dernier étage.

La municipalité n'est pas en reste. Dès 1834 une nouvelle église est bâtie. Une nouvelle mairie est inaugurée en 1842. La rue neuve est tracée sur une terre entre les Aires et le nouveau bâtiment municipal. Le 10 mai 1855 le maire, Joseph Pradier, constate à propos des Aires qu'il « est impossible de laisser ces terrains entre des mains privées puisqu'ils se couvriraient de constructions ou obstrueraient les abords de l'église et intercepteraient l'air et la lumière agent de toute salubrité partout, et surtout dans un village où les exigences de l'agriculture accumulent à l'intérieur de chaque maison, des tas de fumier». Un diagnostic fondé sur l'esthétique et l'hygiène que l'on retrouve au même moment dans de très nombreuses communes de France.



Le conseil municipal approuve l'acquisition des terrains des Aires pour la somme de 1855 francs. Jean Blancher, Barthélémy Trichot, Jean Vignal, Joseph Guillon, Jean Dugoul, François Langlade, Joseph Roubaud, Jean Sautel, Joseph Vignal et Jean Louis Trichot sont expropriés. Enfin, en novembre 1856, l'assemblée municipale approuve la proposition d'Alphonse Pulon, agent voyer cantonal, pour un « plan de nivellement et de restauration ». Elle vote une somme de 1700 francs pour créer une vaste place plane limitée à l'ouest par un mur entaillé d'un escalier. La place des Aires est née. Elle a 167 ans.

Sources : Plans cadastraux et délibérations du conseil municipal.

Xavier Browaeys